



LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

PLÉNIÈRES des 7 & 8 octobre 2025

La session plénière a été marquée par l'adoption de six avis sur des projets majeurs : orientations budgétaires 2026, décision modificative 2025, création du Versement Mobilité Régional et Rural, partenariat NaQuiDis+ pour le développement quantique, stratégie cinéma-audiovisuel et rapport Néo Terra. En parallèle, une contribution a été validée pour éclairer la future **feuille de route régionale de l'apprentissage**.

Cette séance a permis aussi de faire un point d'étape sur les travaux en cours : impact de l'IA sur l'économie régionale et les populations et l'analyse des cahiers de doléances des "gilets jaunes". Autant de sujets qui dessinent l'avenir de notre région.

Dans un contexte marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs, la CGT, comme à son habitude, y a porté une voix forte et claire, celle de la société organisée : des salarié-e-s, des retraité-e-s, des privé-e-s d'emploi et des jeunes pour une région qui place l'humain et la justice sociale au cœur de ses choix.

Cette réunion intervenait alors que la France traverse une crise politique sans précédent : la démission, la veille, du Premier ministre **Sébastien Lecornu**, seulement 27 jours après sa nomination, illustre l'impasse des politiques antisociales. Au lieu de répondre aux mobilisations et d'engager une véritable justice fiscale, le gouvernement persiste dans ses choix, aggravant la crise sociale et démocratique sur tout le territoire. Au niveau européen, les politiques d'austérité et les contraintes budgétaires imposées par cette Europe libérale continuent de freiner les investissements publics et la transition écologique.

Face à ces logiques, la CGT a réaffirmé que **la relance économique doit s'appuyer**

sur la justice sociale, la solidarité et la démocratie, et non sur la dérégulation et la compression des dépenses publiques.

Nombre d'économistes rappellent que le modèle libéral est à bout de souffle, la rentabilité immédiate ne doit plus être la norme. Il faut favoriser l'investissement en long terme, le travail en filière pour garantir plus de souveraineté des secteurs clés garants de la cohésion sociale et territoriale.

Le groupe CGT au CESER NA a pointé la responsabilité de l'État sur les choix budgétaires sous contraintes que devait subir le conseil régional. Il a aussi rappelé que la cohésion sociale ne se décrétait pas mais qu'il fallait bel et bien la construire pied à pied et avec toutes et tous les néo-aquitains.

Le groupe CGT a rappelé ses priorités pour sortir de la crise :

- **Garantir l'emploi et la qualité du travail** : lutter contre la précarité, qui explose dans la période, est un axe majeur et doit être l'affaire de tous. Pour cela, il faut promouvoir des emplois stables et des salariés qualifiés accessibles à toutes et tous quel que soit son lieu de résidence, son origine.
- **Renforcer les services publics accessibles à toutes et tous** : se doter d'un système de santé capable de garantir l'accès égalitaire aux soins. Investir dans l'Éducation nationale doit aussi être une priorité si nous souhaitons rendre l'école accessible sans discrimination. Des transports de qualité partout sur le territoire pour lutter contre la discrimination territoriale et gratuits pour les étudiant-e-s, à minima. La CGT a rappelé que des services publics de qualité sont indispensables à la cohésion territoriale.
- **Soutenir la formation et l'insertion professionnelle** : anticiper les mutations

et offrir des perspectives à toutes et tous est un investissement et non un coût.

- **Lutter contre toutes formes de discrimination** : la pluralité est une force pour notre pays, il est temps de renvoyer les fabricants de haine dans les caveaux de l'histoire.
- **Justice fiscale immédiate** : taxation des dividendes, taxation des patrimoines, rétablissement de l'ISF, remise à plat des aides publiques. La CGT a dénoncé les 211 milliards de cadeaux aux entreprises. Toutes les aides doivent être sous contrôle.
- **Un plan ambitieux d'investissements** pour les infrastructures et les mobilités durables. Notre région doit s'en doter.
- **Une nouvelle stratégie industrielle** pour préserver et développer l'emploi, des compétences nouvelles. Les éco-socio-conditionnalités des aides économiques doivent être développées pour plus d'efficacité : pas question de donner des chèques en blanc.
- **Une démocratie sociale renforcée** au sein des entreprises comme sur le plan régional.

La CGT a, tout au long de cette plénière, appelé à la responsabilité collective car nous refusons les logiques purement financières qui sacrifient l'humain. Ce choix de société concerne les acteurs économiques, sociaux et institutionnels. C'est la clé pour construire une région solidaire, innovante et durable.

La CGT reste fidèle à ses valeurs : **solidarité, justice sociale, démocratie**. Ensemble, faisons entendre la voix du monde du travail, des retraité-e-s mais aussi des jeunes et agissons pour une Nouvelle-Aquitaine qui ne laisse personne de côté.

Jérôme Cassaing

ÉDITORIAL



aire

SOMM

PLÉNIÈRE DES 7 & 8 OCTOBRE 2025

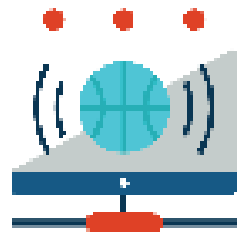
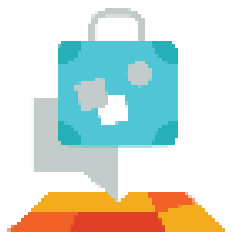
"INSTAURATION DU VERSEMENT MOBILITÉ RÉGIONAL ET RURAL "

" FEUILLE DE ROUTE DE L'APPRENTISSAGE 2025-2028 "

" ACCORD CADRE DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE NAQUIDIS + "

" ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE 2026 "

" AUTRES INTERVENTIONS "



"Instauration du Versement Mobilité Régional et Rural - VMRR"

- Rapport -



Dans un contexte où les régions subissent une baisse des dotations de l'État et alors même que les enjeux sociaux et climatiques imposent un changement de paradigme en faveur de financements massifs permettant le report modal vers les transports en commun ; l'exécutif de la région Nouvelle-Aquitaine a saisi le CESER pour avis concernant sa volonté de lever le versement mobilité régional et rural.

C'est conscient que les 80 M€/an qui en résulteraient doivent permettre de renforcer les capacités de la région à organiser et financer les services de transport sur son territoire que notre groupe a défendu cette levée du VMRR en y associant notre vision CGT. C'est peu dire que les passes d'armes furent nombreuses avec des représentants patronaux plus dogmatiques et égoïstes que jamais !

Nous avons mené ce véritable affrontement de classe en considérant aussi que le déplacement du-de la salarié-e est occasionné par son contrat de travail, il est donc juste que les employeurs participent au financement des services de transport en commun du quotidien. La CGT a d'ailleurs défendu une extension de l'assiette du VM à toute entreprise en supprimant le seuil de 11 salarié-e-s ! Nous avons récusé l'argument qui voudrait que les employeurs seraient dans l'obligation de répercuter « cette taxation » sur les augmentations de salaire.

Avec un prélèvement de 0,15 sur la masse salariale, le coût pour les entreprises du VM serait de 6,30 euros par salarié-e/mois sur la base du salaire moyen brut et de 3,90 euros en prenant en référence un salaire médian, on ne peut donc pas présenter ce prélèvement comme confiscatoire au point de s'en prendre aux salaires. De plus, nous savons que plus de 1,5 million de personnes exerçant une activité professionnelle en France vivent sous le seuil de pauvreté, que ¼ des nouveaux entrants dans un travail ou une formation abandonnent ces parcours pour des problèmes de mobilité.

Le manque de solutions de mobilité et de services pèse aussi sur les vies professionnelles et personnelles des femmes rurales.

Pour rappel, 80 % des déplacements se font en automobile mais il est à noter que les deux tiers des passagers des transports en commun sont des femmes. Cependant, les transports publics desservent de moins en moins de communes rurales.

C'est une histoire de choix et de moment ! La CGT fait les siens et souhaite que cette manne soit fléchée vers l'exploitation ainsi que pour l'amélioration des services de transport et des conditions sociales/travail des salarié-e-s qui œuvrent au quotidien pour le service public. Cette manne ne doit pas être utilisée pour faire face aux surcoûts « idiots » de l'ouverture à la concurrence des TER mais plutôt pour être utilisée en péréquation sur l'ensemble du périmètre régional afin de garantir un maximum d'égalité par un accès facilité aux transports en commun pour toutes et tous !

Si la CGT est en accord avec la volonté d'achat de nouvelles rames TER, nous insistons aussi sur la nécessité de continuer à financer un service public humanisé dans les gares et trains régionaux !

En conclusion, contrairement à la représentation patronale, notre groupe a voté un avis CESER qui stipule comprendre cette levée du VMRR et nous avons exhorté à faire nation autour de l'intérêt commun et à ne pas verser dans le séparatisme ambiant devant l'impôt, que celui-ci est nécessaire pour ne pas s'écrouler et investir dans l'avenir ! Nous avons rappelé aussi qu'il n'y avait pas que le VMRR pour mieux faire, il y a aussi les 211 milliards d'argent public donnés sans contrepartie aux premiers de cordée !!!

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'Avis](#)



David
PLAGES
(33)

"Feuille de route de l'apprentissage 2025-2028"

Le 8 octobre 2025, lors de la séance plénière du CESER, la contribution du CESER au renouvellement de la feuille de route de l'apprentissage sur la période 2025-2028 a été adoptée par les membres de l'assemblée.

La CGT a voté le texte, mais n'a pas pour autant laissé un blanc-seing au Conseil régional.

Pour rappel, voici 7 ans que l'apprentissage est entre les mains des branches professionnelles, avec la mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018 sur la « liberté de choisir son avenir professionnel », qui du même coup a supprimé une partie des prérogatives de la Région.

Si le nombre de contrats n'a cessé de progresser, dopé par les aides publiques aux contrats sur la période (il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences de la baisse de ces aides en vigueur aujourd'hui), reste que nombre d'effets pervers ont été constatés, y compris par le Conseil régional lui-même : effets négatifs induits avec l'accroissement de la concurrence entre les organismes de formation ; déséquilibre entre les niveaux de formation avec une hausse au profit des formations dans le supérieur ; dérive qualitative de la formation dans certains organismes ; absence de contrôle et de régulation ; un financement de l'apprentissage avec une soutenabilité financière fragile... Points pour partie corroborés par le rapport de la Cour des comptes de juin 2022.

Ainsi, la CGT a tenu à rappeler les repères sur lesquels elle situe son degré d'acceptation de la feuille de route.

- que le Conseil régional oriente prioritairement ses moyens (en baisse soulignons-le et qui ne compenseront pas les baisses budgétaires de l'État), en direction des publics les plus fragiles, les élèves sortant du collège et qui veulent accéder à un métier rapidement avec un CAP, voire un DUT ou un BUT, par ce biais.

En effet, la CGT a toujours considéré l'apprentissage comme une des voies possibles de la réussite pour certains jeunes. Pour autant, il ne peut se faire au détriment ou en concurrence avec la voie scolaire, qui doit être le cœur de la stratégie de la formation professionnelle initiale. L'apprentissage doit donner accès à une culture générale et une culture professionnelle de qualité, garantie d'une reconnaissance de la qualification et d'une évolution possible sur le long terme.

Et si l'on veut parler de « filière d'excellence » comme l'indique la contribution du CESER, ce ne sera qu'au prix de la prise en compte d'un certain nombre d'éléments, afin de corriger les effets négatifs que l'on peut aussi observer :

- il en va ainsi de la connaissance des taux d'embauche à l'issue du contrat d'apprentissage ;

- il en va également des taux de rupture par filière (en baisse, certes, mais encore importants : 10,0 % à 3 mois, 15,9 % à 6 mois et 29,5 % à 12 mois, soit un taux de rupture net à 8,0 %), à toutes les étapes du contrat, de la connaissance des motifs de rupture et à l'initiative de qui, afin de mieux prévenir ces dernières.

- il en va enfin des taux d'accident du travail qui doivent être regardés avec attention, car les apprenti-e-s sont aussi exposé-e-s à la sinistralité du travail (en 2019, l'assurance maladie constatait que 50 % des accidents des moins de 20 ans, concernaient des apprenti-e-s).

Ainsi, la CGT demande que les organismes d'apprentissage prennent en compte la dimension de la sécurité au travail pour garantir les risques d'accidents graves, parfois mortels.

S'agissant des maîtres d'apprentissage, la CGT a réaffirmé la nécessité pour la Région, de s'assurer que ceux-ci soient formés à l'encadrement du jeune qui intègre l'entreprise, en garantissant son apprentissage et sa sécurité. Cela suppose une reconnaissance de la fonction, voire une revalorisation financière de celle-ci, pour ce travail essentiel à la réussite de l'apprenti-e.

Dernier point, lors des échanges en commission CESER sur la feuille de route, il a été proposé qu'une coordination des acteurs de l'apprentissage puisse se faire sous la houlette du Conseil régional. Sans y être opposée, la CGT a toutefois demandé que les organisations syndicales participent à cette coordination. Ce qui a finalement été retenu est la « participation des organisations syndicales patronales et salariales ».

[Lire la déclaration CGT](#)

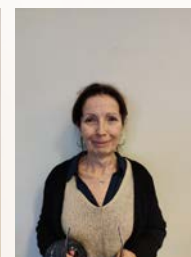


Béatrice
PORET
(33)

Commissions 1 B



Jean-Philippe
JUIN
(86)



Véronique
LELIBON
(33)

Commissions 1 B

*Membres de la commission 1 du CESER :
Education, Formation, Emploi*

" Accord cadre de partenariat stratégique Naquidis + "



Lors de la réunion plénière d'octobre 2025, le CESER s'est prononcé sur le projet Naquidis +.

Depuis 2021, le Conseil régional investit dans le développement de la technologie quantique au travers du centre d'innovation Naquidis. Celui-ci regroupe différents acteurs tels que l'Institut d'optique Graduate School, les universités de Bordeaux - Limoges, le CNRS, le pôle de compétitivité ALPHA et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette structure est financée à 50 % par la Région. Des scientifiques de renommée internationale travaillent au sein de ce centre quantique qui agrège recherche fondamentale et développement applicatif autour des technologies quantiques.

Il a pour but de développer des projets de recherches de haut niveau avec un objectif de transfert technologie au service des entreprises de notre territoire.

Le lancement de Naquidis en 2021, s'inscrit dans le plan national doté d'un investissement de 1.8 milliard d'euros sur 5 ans.

Être pile ou face, pile et face en même temps, voilà la promesse du quantique pour des calculs toujours plus rapides et pour permettre aux entreprises l'accès à la performance, à l'innovation, à la rentabilité.

Cependant, les scientifiques se heurtent à de nombreux obstacles qu'espèrent lever les pouvoirs publics et les industriels à coût d'investissements colossaux. Le quantique est devenu une question de puissance technologique et géopolitique autant que scientifique.

Mais nos esprits sont-ils prêts à renoncer au réalisme du monde et au déterminisme de la science pour adopter des concepts de probabilités ou de statistiques ?

Cette révolution quantique avec ses promesses de puissance éveille l'appétit du capital qui poursuit inlassablement sa course effrénée de domination et d'accaparement des richesses.

Marx écrivait : *"les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui importe c'est de le transformer"*.

Si le Conseil régional a l'ambition de faire de la Nouvelle-Aquitaine un lieu d'excellence dans le domaine du quantique, la société civile organisée doit investir ce lieu et le mettre au service de la transformation du monde pour que celui-ci réponde enfin aux besoins de toutes et tous. Il est indispensable que ces mutations associent les néo-aquitains pour répondre à leurs besoins et aux défis de demain.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'Avis](#)



Gisèle
BOURCIER
(24)

" Orientations budgétaires - Exercice 2026 "



Les orientations budgétaires 2026 du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont été présentées début octobre au mandaté-e-s CESER.

Dans le cadre contraint des budgets LECORNU 1 et 2, qui faisaient déjà suite au budget BAYROU censuré en septembre, le Conseil régional se verrait amputé de 100 millions de dotation de fonctionnement sur les 5,4 milliards d'euros de coupe budgétaire promis à l'ensemble des collectivités locales (régions, départements, agglomérations ou communautés de communes et communes).

Les budgets de l'État 2026 dits de « guerre ou du musée des horreurs » sont dénoncés par les représentants CGT dans toutes les instances, y compris le CESER.

Les 2 budgets d'austérité « loi de finances » et « sécurité sociale » des gouvernements illégitimes du bloc central depuis juillet 2024, toujours en cours de débat devant la représentation nationale (Sénat et Assemblée nationale), vont obliger le Conseil régional à des choix politiques forts contre l'ensemble de sa population.

Contrairement à d'autres régions comme les Pays de la Loire avec des attaques contre la culture, le président Rousset ne souhaite faire aucune coupe drastique dans les budgets dédiés (jeunesse, transport, vie économie etc). Mais, il est à la recherche de multiples petits gains de fonctionnement et surtout il a annoncé un repli sur les compétences propres du CR.

Ce sont donc toutes et tous les citoyen-ne-s jeunes, actif-ive-s et retraité-e-s qui vont voir dans leur quotidien les conséquences des attaques libertariennes du gouvernement par un désengagement cumulatif des collectivités.

Pour la 2^{ème} année de suite, après la censure du budget Barnier en 2024, les orientations budgétaires de 2026 sont illisibles politiquement et socialement. Ce qui devrait servir de boussole politique pour l'avenir de la population néo-aquitaine est vidé

de son sens : la lecture du « roman budgétaire » est faussée par l'absence de véritables choix : la CGT a regretté l'absence des informations par pilier. Cette opacité nous fait craindre des politiques régionales minimalistes sur tous les sujets.

Quelles sont les promesses de sanctuarisation (transports, lycée) qui vont être réellement tenues lors du budget primitif de mi-décembre ? Et à l'inverse, quelles sont les attaques contre le service public du quotidien qui vont être mises en place ?

Quel est l'avenir des Eco-socio-conditionnalités des aides publiques au monde économique face aux grognements et pleureuses du patronat ? Combien d'emplois de proximité vont être détruits dans l'économie sociale et solidaire ? Quand le Conseil régional mettra-t-il en place des prêts remboursables et non des subventions sèches qui partent en dividendes dans les entreprises ?

Le président Rousset a eu une attitude de repli, d'évitement sur ces questions dérangeantes des mandaté-e-s CGT. Il n'est plus du tout favorable au prêt remboursable et cela nous interroge sur la déclinaison future des orientations budgétaires.

L'avis du CESER reprend nos interrogations.

La CGT sera très attentive au budget primitif lors du CESER des 15 et 16 décembre pour la Défense de toutes et tous les citoyen-ne-s, travailleur-euse-s de Nouvelle-Aquitaine.

La CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis](#)



Philippe
GORY
(23)

" Autres interventions "



AVIS

Politique culturelle régionale : stratégie cinéma-audiovisuel, règlements d'intervention associés et avenant à la convention avec le CNC

Rapport Développement Durable Néo Terra 2025 sur 2024

Décision Modificative – Exercice 2025

Mes notes personnelles



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
communication@cgt-na.fr